

Gouvernance des Produits MiFID II / Marché Cible : contreparties éligibles et clients professionnels uniquement - Uniquement pour les besoins du processus d'approbation du produit du producteur, l'évaluation du marché cible des Titres, en prenant en compte les cinq catégories mentionnées au point 19 des Orientations publiées par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers le 3 août 2023, a mené à la conclusion que : (i) le marché cible des Titres comprend les contreparties éligibles et clients professionnels uniquement, tels que définis par la Directive 2014/65/UE (telle que modifiée, **MiFID II**) ; et (ii) tous les canaux de distribution des Titres à des contreparties éligibles ou à des clients professionnels sont appropriés. Toute personne qui par la suite, offre, vend ou recommande les Titres (un **distributeur**) devrait prendre en compte l'évaluation du marché cible réalisée par le producteur. Cependant un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible des Titres (en retenant ou en affinant l'évaluation du marché cible faite par le producteur) et de déterminer les canaux de distributions appropriés.

Conditions Financières en date du 19 novembre 2024



Région Bourgogne-Franche-Comté

Identifiant d'Entité Juridique (IEJ) : 969500A5HV11BYE51L88

Programme d'émission de titres de créance

(Euro Medium Term Note Programme)

de 550.000.000 d'euros

Emission de titres d'un montant de 10.000.000 € portant intérêt au taux de l'EURIBOR 3 mois augmenté de 0,565 % par an et venant à échéance le 21 novembre 2028

SOUCHE No : 21

TRANCHE No : 1

Prix d'Emission : 100 %

Aurel BGC

PARTIE A

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Financières relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (les **Titres**) et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Financières complètent le document d'information du 14 novembre 2024 relatif au programme d'émission de titres de créances de l'Émetteur de 550.000.000 d'euros, qui constitue un document d'information (le **Document d'Information**).

Les Conditions Financières doivent être lues conjointement avec le Document d'Information et constituent avec celui-ci un document d'information (le **Document d'Information**). Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Document d'Information. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Financières associées au Document d'Information. L'Émetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Financières qui, associées au Document d'Information, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Émetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base du Document d'Information. Les présentes Conditions Financières et le Document d'Information sont (a) publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.bourgognefranche-comte.fr/>), et (b) disponibles aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège de l'Émetteur.

- | | | |
|-----|--|--|
| 1. | Émetteur : | Région Bourgogne-Franche-Comté |
| 2. | (a) Souche : | 21 |
| | (b) Tranche : | 1 |
| | (c) Date à laquelle les Titres deviennent assimilables et formeront une Souche unique : | Sans objet |
| 3. | Devise Prévus : | Euro (€) |
| 4. | Montant Nominal Total : | 10.000.000 € |
| | (a) Souche : | 10.000.000 € |
| | (b) Tranche : | 10.000.000 € |
| 5. | Prix d'Émission : | 100 % du Montant Nominal Total de la Tranche |
| 6. | Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) : | 100.000 € |
| 7. | (a) Date d'Emission : | 21 novembre 2024 |
| | (b) Date de Début de Période d'Intérêts : | Date d'Emission |
| 8. | Date d'Echéance : | 21 novembre 2028 |
| 9. | Base d'Intérêt : | Taux Variable (EURIBOR 3 mois) +0,565 % |
| 10. | Base de remboursement : | Sous réserve de tout rachat et annulation ou remboursement anticipé, les Titres seront |

remboursés à la Date d'Echéance à 100% de leur Montant Nominal Total.

11. **Changement de Base d'Intérêt :** Sans objet
12. **Options de remboursement au gré de l'Émetteur/des Titulaires :** Sans objet
13. (a) **Rang de créance des Titres :** Senior
- (b) **Date d'autorisation de l'émission des Titres :** Délibérations du Conseil Régional de l'Émetteur n°21AP.89 du 2 juillet 2021 et n°22AP.2 en dates du 26 et 27 janvier 2022
14. **Méthode de distribution :** Non-syndiquée

STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER

15. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe :** Sans objet
16. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable :** Applicable
- (a) **Périodes d'Intérêts :** Trimestrielles
- (b) **Date(s) de Paiement du Coupon :** 21 février, 21 mai, 21 août et 21 novembre de chaque année jusqu'à la Date d'Echéance (inclusive)
- (c) **Première Date de Paiement du Coupon :** 21 février 2025
- (d) **Convention de Jour Ouvré :** Convention de Jour Ouvré Suivante
- (e) **Centre(s) d'Affaires (Article 4.1) :** T2
- (f) **Méthode de détermination du (des) Taux d'Intérêt :** Détermination du Taux sur Page Ecran
- (g) **Partie responsable du calcul du (des) Taux d'Intérêt et du (des) Montant(s) de Coupon (si ce n'est pas l'Agent de Calcul) :** Sans objet
- (h) **Détermination du Taux sur Page Ecran (Article 4.3(c)(ii)) :** Applicable
- **Taux de Référence :** EURIBOR 3 mois
 - **Page Ecran :** Page EUR003M sur Bloomberg

- Heure de Référence : Telle que définie dans les Modalités
 - Date(s) de Détermination du Coupon : 2 Jours Ouvrés à Paris pour l'euro avant le premier jour de chaque Période d'Intérêts
 - Source principale pour le Taux Variable : Page Ecran
 - Banques de Référence (si la source principale est "Banques de Référence") : Sans objet
 - Place Financière de Référence: Paris
 - Référence de Marché : EURIBOR
 - Montant Donné : Sans objet
 - Date de Valeur : Sans objet
 - Durée Prévue : Sans objet
- (i) Détermination FBF (Article 4.3(c)(i)) Sans objet
17. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe/Taux Variable :** Sans objet
18. **Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro :** Sans objet

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

19. **Option de remboursement au gré de l'Émetteur :** Sans objet
20. **Option de remboursement au gré des Titulaires :** Sans objet
21. **Montant de Remboursement Final pour chaque Titre :** 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
22. **Montant de Versement Echelonné :** Sans objet
23. **Montant de Remboursement Anticipé**
- (a) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (article 5.6), pour

illégalité (article 5.9) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (article 8) : Conformément aux Modalités

- (b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (article 5.6) : Oui

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

24. **Forme des Titres :** Titres Dématérialisés
- (a) Forme des Titres Dématérialisés : Au porteur
- (b) Établissement Mandataire : Sans objet
- (c) Certificat Global Temporaire : Sans objet
25. **Place(s) Financière(s) (Article 6.7) :** Sans objet
26. **Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques :** Sans objet
27. **Dispositions relatives aux redénominations, aux changements de valeur nominale et de convention :** Sans objet
28. **Masse (Article 10) :** Les nom et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :
Aurel BGC, 15-17 rue Vivienne, 75002 Paris
Le Représentant de la Masse ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions.
29. **Autres informations :** Sans objet

RESPONSABILITÉ

L'Émetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Financières.

Signé pour le compte de l'Émetteur :

Par : Benoît Baudot, Directeur par intérim des finances et du budget
Dûment autorisé

PARTIE B

AUTRES INFORMATIONS

1. FACTEURS DE RISQUE

Sans objet

2. ADMISSION AUX NÉGOCIATIONS

(i) (a) Admission aux négociations : Sans objet

(b) Marchés Réglementés ou marchés équivalents sur lesquels, à la connaissance de l'Émetteur, des titres de la même catégorie que les Titres à admettre aux négociations sont déjà admis aux négociations : Sans objet

(ii) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : Sans objet

3. NOTATIONS ET CONVERSION EN EUROS

Notations : Le Programme a fait l'objet d'une notation Aa3 par Moody's France S.A.S. (**Moody's**).

Moody's est établie dans l'Union Européenne et est enregistrée conformément au Règlement (CE) n°1060/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 16 septembre 2009 sur les agences de notation de crédit tel que modifié (le **Règlement ANC**) et figure sur la liste des agences de notation de crédit publiée sur le site internet de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (l'**AEMF**) sur son site internet (<https://www.esma.europa.eu/credit-rating-agencies/cra-authorisation>) conformément au Règlement ANC.

Les Titres à émettre n'ont fait l'objet d'aucune notation.

Conversion en euros : Sans objet

4. INTÉRÊT DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT À L'ÉMISSION

Sauf pour les commissions relatives à l'émission des Titres versées à l'Agent Placeur, à la connaissance de l'Émetteur, aucune autre personne impliquée dans l'émission n'y a d'intérêt significatif. L'Agent Placeur et ses affiliés ont effectué, et pourraient être amenés à effectuer, des opérations liées à leurs activités de banque d'investissement et/ou de banque commerciale avec l'Émetteur, et pourraient lui fournir d'autres services dans le cadre normal de leurs activités.

5. HISTORIQUE DES TAUX D'INTERETS

Détail de l'historique du taux EURIBOR pouvant être obtenu sur le site internet <https://www.emmi-benchmarks.eu/benchmarks/euribor/rate/>.

6. DISTRIBUTION

Si elle est syndiquée, noms des Membres du Syndicat de Placement : Sans objet

Etablissement chargé des Opérations de Régularisation (le cas échéant) : Sans objet

Si elle est non-syndiquée, nom de l'Agent Placeur : Aurel BGC

Restrictions de vente - États-Unis Réglementation S *Compliance Category 1* d'Amérique :

7. INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

(a) Code ISIN : FR001400U7O5

(b) Code commun : 294674063

(c) Dépositaire(s) :

(i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui

(ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream : Non

(d) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream et le(s) numéro(s) d'identification correspondant(s) : Sans objet

(e) Livraison : Livraison franco

(f) Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Titres : Banque Internationale à Luxembourg SA
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

(g) Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres : Sans objet

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le



ID : 021-200053726-20241128-2024_Y_11620-CC